

Commune d'Aclou



Notice changement d'adressage



En ce qui concerne votre fournisseur d'eau STGS, la commune se charge de faire les changements d'adresse auprès d'eux.

1. Changement d'adresse en ligne (Démarche en ligne).



VOUS ÊTES UN
PARTICULIER

Vos papiers d'identité :

Carte d'identité, passeport et permis de conduire sont toujours valides avec l'ancienne adresse.

Signalez votre modification d'adresse à tous vos interlocuteurs (CPAM, CAF, électricité, gaz, etc.).

Nous vous conseillons de faire votre changement d'adressage en premier sur ce site. Besoin uniquement d'une **adresse mail**.

Lien : [Changement d'adresse en ligne \(Démarche en ligne\) | Service-public.fr](#)

Ce site vous permet de déclarer vos nouvelles coordonnées, simultanément auprès de plusieurs services de l'administration et certains organismes privés :

- Fournisseurs d'énergie (EDF, Engie, ENERCOOP).
- Pôle emploi
- Sécurité sociale :

- **Service des impôts**
- **Services en charge des cartes grises (SIV: SIV :**
- Caisses d'assurance maladie, d'allocations familiales et de retraite (Agirc-Arrco: Agirc-Arrco : Association générale des institutions de retraite des cadres - Association pour le régime de retraite complémentaire des salariés, Camieg: Camieg : Caisse d'assurance maladie des industries électriques et gazières, Carsat: Carsat : Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail, CGSS: CGSS : Caisses générales de Sécurité sociale, MSA: MSA : Mutualité sociale agricole, Caf: Caf : Caisse d'allocations familiales, Cnav: Cnav : Caisse nationale d'assurance vieillesse, CNMSS: CNMSS : Caisse nationale militaire de sécurité sociale, CNRACL: CNRACL : Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales, CPAM: CPAM : Caisse primaire d'assurance maladie, Crav: Crav : Caisse régionale d'assurance vieillesse, Enim: Enim : Établissement national des invalides de la Marine, FSPOEIE: FSPOEIE : Fonds spécial des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'État, Ircantec: Ircantec : Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques, Mines: Mines : Retraite des Mines, RAFP: RAFP : Retraite additionnelle de la fonction publique, SASPA: SASPA : Service de l'allocation de solidarité aux personnes âgées)

Prestataire	Information à prévoir	Où trouver les infos
EDF, Engie, ENERCOOP	N° de dossier ou de client	Indiqué sur votre facture
Sécurité sociale	N° de sécurité sociale	Carte vitale
Centre des finances publiques (service des impôts des particuliers, trésorerie).	N° d'identifiant fiscal	Feuille d'imposition
Carte grise	Carte grise	Carte Grise

Lors des étapes :



- Objet du changement, sélectionner « Modification administrative »
- Nouvelles coordonnées : sélectionner « Adresse en France »

2. Carte Grise :

POUR TOUS
PARTICULIER, PROFESSIONNEL, ASSOCIATION

Modifiez votre certificat d'immatriculation :
La mise à jour est obligatoire et doit être réalisée dans le mois suivant la modification d'adresse. Une dérogation est accordée à titre exceptionnel, dans le cas d'une fusion de communes⁽¹⁾, lorsque la commune nouvelle entraîne des changements de dénomination.
Toutefois, le changement devra être effectué à l'occasion de la réalisation de nouvelles formalités administratives, conduisant à l'édition d'un nouveau certificat d'immatriculation (par exemple, un changement d'état civil), avant le 31/12/2020.
La demande peut se faire directement **en ligne** (<https://immatriculation.ants.gouv.fr>) ou chez un professionnel de l'automobile habilité au SIV



Pour information :

- Si votre véhicule est en leasing, il faut contacter la société de leasing qui va se charger de vous faire le changement d'adresse sur votre carte grise.
 - Si vous êtes chez Credipar (Peugeot). N° de tél : 01 47 48 21 12
- Nous vous conseillons de prendre le lien d'avant :
Lien : [Changement d'adresse en ligne \(Démarche en ligne\) | Service-public.fr](https://immatriculation.ants.gouv.fr)

Cette procédure est beaucoup plus pratique, besoin juste d'une adresse mail.



Véhicule avec NUMÉRO IMMATRICULATION SIV

Votre demande **en ligne** : sur le site
<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

- Avoir ou créer en compte usager ANTS
- Fournir le n° d'immatriculation
- Fournir la nouvelle adresse

Votre demande **chez un professionnel**

- Cerfa n°13750*05 disponible sur le site : www.service-public.fr
- Une pièce d'identité en cours de validité
- Le certificat d'immatriculation
- Un justificatif de domicile de moins de 6 mois

Réception par voie postale d'une étiquette à apposer sur la carte grise (emplacement indiqué). S'il s'agit de la 4^{ème} déclaration de changement d'adresse un nouveau certificat vous sera adressé.

→ coût d'acheminement

1. Loi Macron du 16 mars 2015, relative à l'Amélioration de la gestion de communes nouvelles
2. Décret n°2009-136 du 09/02/2009



Véhicule avec NUMÉRO IMMATRICULATION FNI

Vous effectuez un changement d'adresse sur votre carte grise de type «123 AB 01» vous basculez automatiquement dans le nouveau Système d'Immatriculation des Véhicules (SIV) et obtenez un nouveau certificat d'immatriculation (CI).

Votre demande **en ligne** : sur le site
<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

- Avoir ou créer en compte usager ANTS
- Fournir le n° d'immatriculation
- Fournir la nouvelle adresse

Votre demande **chez un professionnel**

- Le certificat d'immatriculation
- La copie du permis de conduire et de l'attestation d'assurance
- Cerfa n°13750*05 disponible sur le site : www.service-public.fr
- Un justificatif de domicile de moins de 6 mois

Impression par vos soins ou remise par le professionnel d'un certificat provisoire d'immatriculation (validité 1 mois) en attendant la réception du nouveau CI.

- coût d'acheminement
- possible frais de prestation du professionnel
- coût de fourniture et pose des nouvelles plaques

3. Vous êtes un professionnel :



**VOUS ÊTES UN
PROFESSIONNEL**

Signalez votre modification d'adresse

Entreprise individuelle	Professionnel libéral	Société	Micro entrepreneur
Cerfa n°11931*02 (P2) en 2 exemplaires + délibération du C.M.*	Cerfa n°11931*02 (PL) en 2 exemplaires + délibération du C.M.*	Cerfa n°11682*03 (M2) en 2 exemplaires + délibération du C. M.*	Cerfa n°13905*03 (P2-P4) en 2 exemplaires + délibération du C. M.*

* Délibération du Conseil municipal signifiant le changement du nom de voie

Vous devez également signaler cette modification au centre des formalités des entreprises. Ce dernier se charge ensuite de la transmettre aux organismes intéressés.

Renseignements : www.service-public.fr / vosdroits.service-public.fr

Changez votre K-bis

Le changement de K-bis est obligatoire. Il doit s'effectuer dans un délai de 1 mois suivant la décision de changement d'adresse. La démarche est gratuite.

Renseignements : tribunal du commerce / www.infogreffe.fr

4. Vous êtes une association :



**VOUS ÊTES UNE
ASSOCIATION**

Signalez votre modification d'adresse

La modification d'adresse doit être signalée à la Préfecture (ou à la Sous-Préfecture). Les modifications statutaires peuvent apparaître dans le Journal Officiel des Associations et Fondations d'Entreprise.

Cerfa n°13972*02
en 2 exemplaires
+
délibération du
Conseil Municipal
à déposer
à la Préfecture

5. Pour votre changement d'adresse pensez aussi aux organismes suivants :

- Vos assurances : prévoir vos n° de dossier
- Assurances vie : prévoir n° de dossier
- Banque

- Vos abonnements : prévoir les n° de client (à trouver sur vos factures) téléphone, internet, presse,
- Mutuelle : Prévoir n° de dossier
- Vos boutiques par correspondance : continuer à recevoir vos catalogues (la redoute , becquet , Yves Rocher....)vous munir de votre n° de client

6. Besoin d'aide ?

Pour votre information, il est inutile de venir en mairie afin de faire vos changements d'adresse. La secrétaire n'est pas habilitée. Seule Aurore, **habilitée et agréé** France Service peut vous aider à accomplir les démarches. Vous pouvez prendre rendez-vous avec elle au 07 65 28 73 75. Elle tient une permanence à Aclou le mercredi matin semaine paire dans la salle des anciens près de la mairie sur RV.